

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du LOT

Commune de LIVERNON

AR Prefecture

046-214601767-20260127-2026 01 01-DE
Reçu le 30/01/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LIVERNON,
Séance du 27 janvier 2026

Nombre de conseillers

En exercice 11

Présents 08

Votants 09

Absents 03

Date de la convocation :

21 janvier 2026

Date d'affichage :

22 janvier 2026

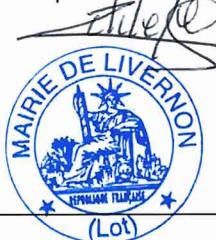
OBJET :

Délibération N° 2026-01-01

Désignation du secrétaire de séance et approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 19 décembre 2025

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Sous-Prefecture
Le 30 JAN. 2026
Et publication ou notification
Du 30 JAN. 2026

Monsieur Le Maire
Jacques COLDEFY



L'an deux mille vingt-six le vingt-sept du mois de janvier à 20h 30.
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme- Gallineau Sébastien- Grimal Béatrice - Martinez Dimitri - Mas Cédric - Mejecaze Jean-Paul - Soulier Bruno -

Absents : Bouyssou Vanessa - Serrau Martial -Verbigué Laurie a donné pouvoir à Cédric Mas.

Secrétaire de séance : Cédric Mas.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, Monsieur le Maire ouvre la séance, constate que le quorum est atteint. Il précise que le Conseil Municipal siège désormais à onze membres, la démission de la 4^e adjointe de son mandat et du Conseil Municipal ayant été acceptée par Madame la Préfète du Lot par courrier daté du 14 janvier 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- désigne Monsieur Cédric Mas secrétaire de la présente séance, assisté par Madame Catherine Prunet, secrétaire auxiliaire qui ne participe pas aux délibérations ;
- approuve le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 19 décembre 2025.

Fait et délibéré, les jours et an que dessus.

Pour copie conforme.
Le Maire
Jacques COLDEFY

